

Marchés 2002 - Fourniture de papier pour les services municipaux

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : Chaque année un appel à concurrence est lancé pour l'approvisionnement des services en fournitures et petit matériel de bureau qui incluait jusqu'à présent la fourniture de papier utilisé par les services pour l'impression et la reproduction de documents.

La nomenclature des familles d'achat de fournitures et de prestations de services, issue du nouveau code des marchés publics, fait désormais obligation de distinguer le papier des autres articles de bureau. Cet achat doit donc faire l'objet d'une procédure spécifique.

Un marché à bons de commande sera passé avec les fournisseurs retenus pour un montant compris entre 41 050 € minimum et 120 650 € maximum.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le ou les avenants dans la limite des crédits inscrits au BP.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Administration Générale, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.